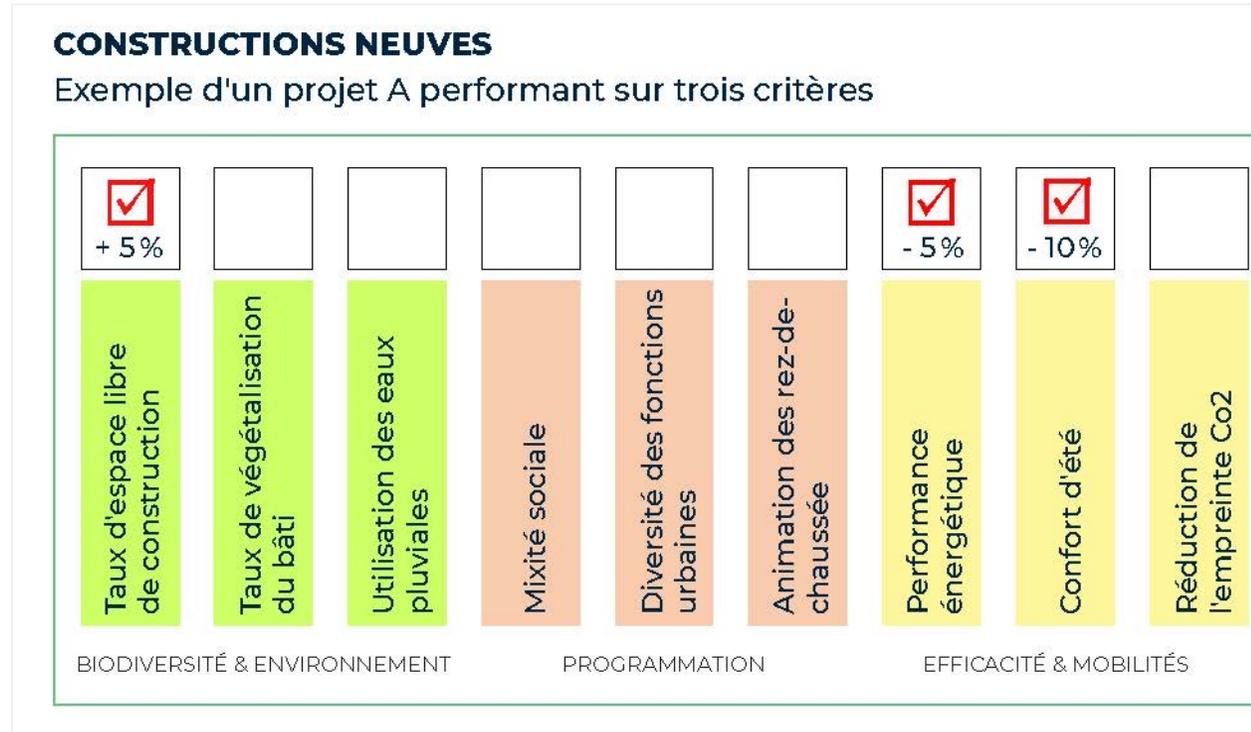


# Temps d'échange

# Une nouveauté dans l'élaboration des projets : la promotion des externalités positives.

Avancée majeure pour ce PLU bioclimatique, un nouveau dispositif qui favorise l'atteinte de performances augmentées sur certains critères vertueux comme la biodiversité, l'environnement, la sobriété énergétique et la programmation.



**RENDEZ-VOUS  
PAGES 22 et 23 DE  
L'AVANT-PROJET**

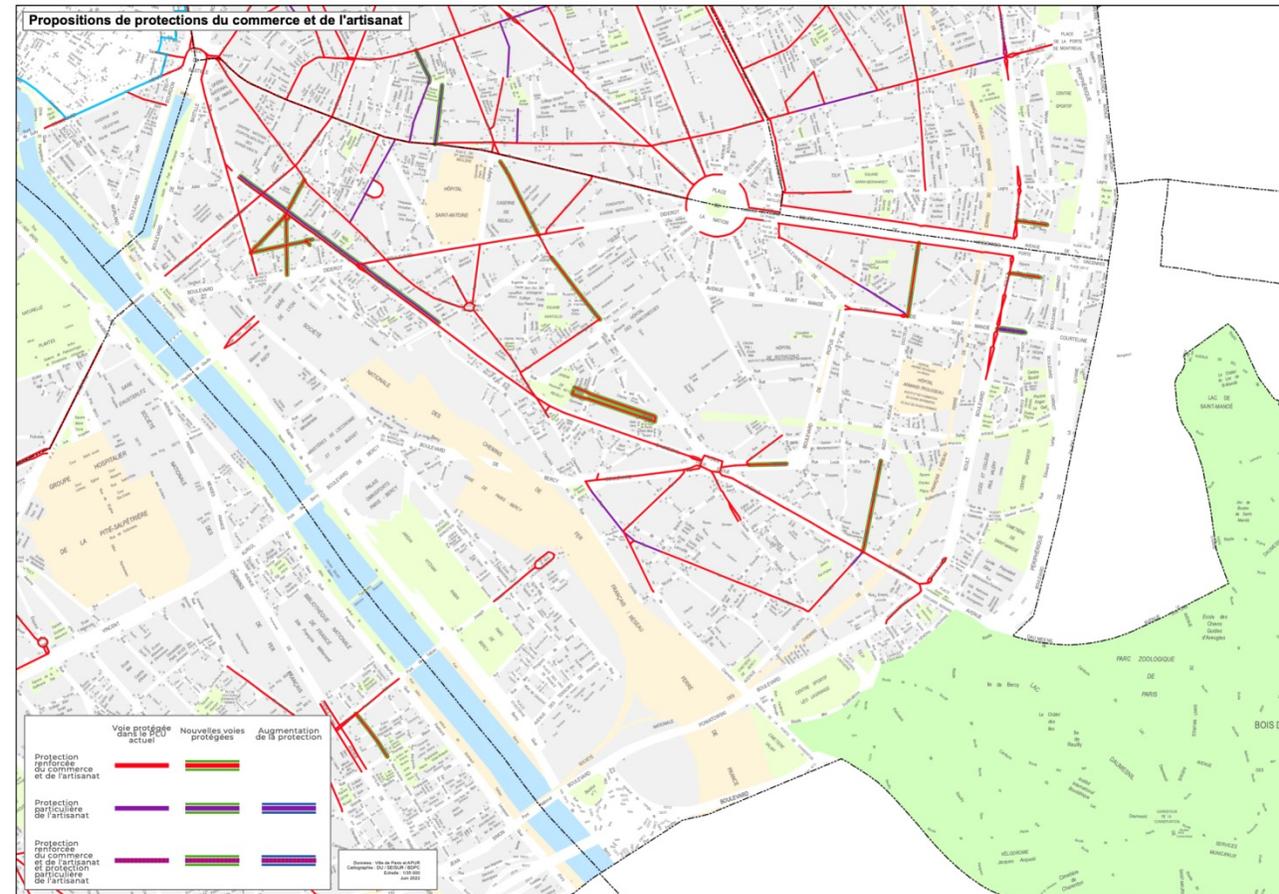
## Les propositions pour votre arrondissement :



	PLU EN VIGUEUR	PROPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES DU PLU BIOCLIMATIQUE
<b>PROTECTION DU PATRIMOINE PAYSAGER</b>		
Espace Vert Protégé (EVP), Espace Libre Végétalisé (ELV), Espace Libre Protégé (ELP)...	215	<b>+ 8</b>
<b>PROTECTION DES FORMES URBAINES ET DU PATRIMOINE</b>		
Protection Ville de Paris (PVP)	1505	<b>+ 4</b>
<b>PROTECTION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>		
Linéaires	17 917 ml	<b>+ 4 054 m</b>
<b>LOGEMENT</b>		
Réserves pour les logements sociaux (familiaux, étudiants, seniors...) ou intermédiaires ou BRS (Bail Réel Solidaire)	32	<b>+ 12</b>
<b>ÉQUIPEMENTS</b>		
Périmètre de localisation (logistique urbaine)	13	<b>+ 6</b>

# Les propositions pour votre arrondissement

Les protections commerciales dans le PLU en vigueur  
et les nouvelles propositions



Document provisoire

Proposez vos  
prescriptions  
localisées sur  
[idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

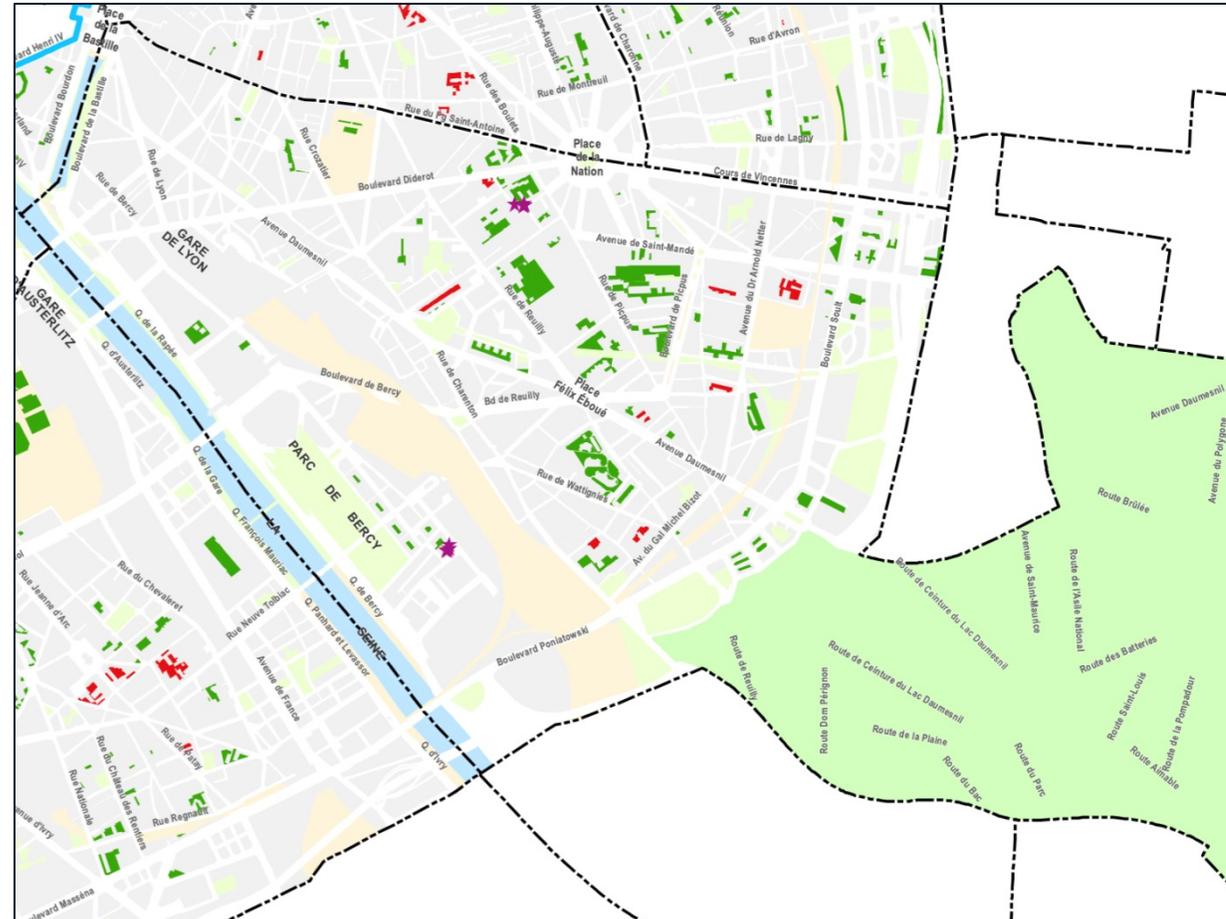
# Les propositions pour votre arrondissement

Les espaces verts et les arbres protégés dans le PLU en vigueur et les nouvelles propositions



Document provisoire

Proposez vos prescriptions localisées sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)



## Arbres protégés

★ Arbres protégés

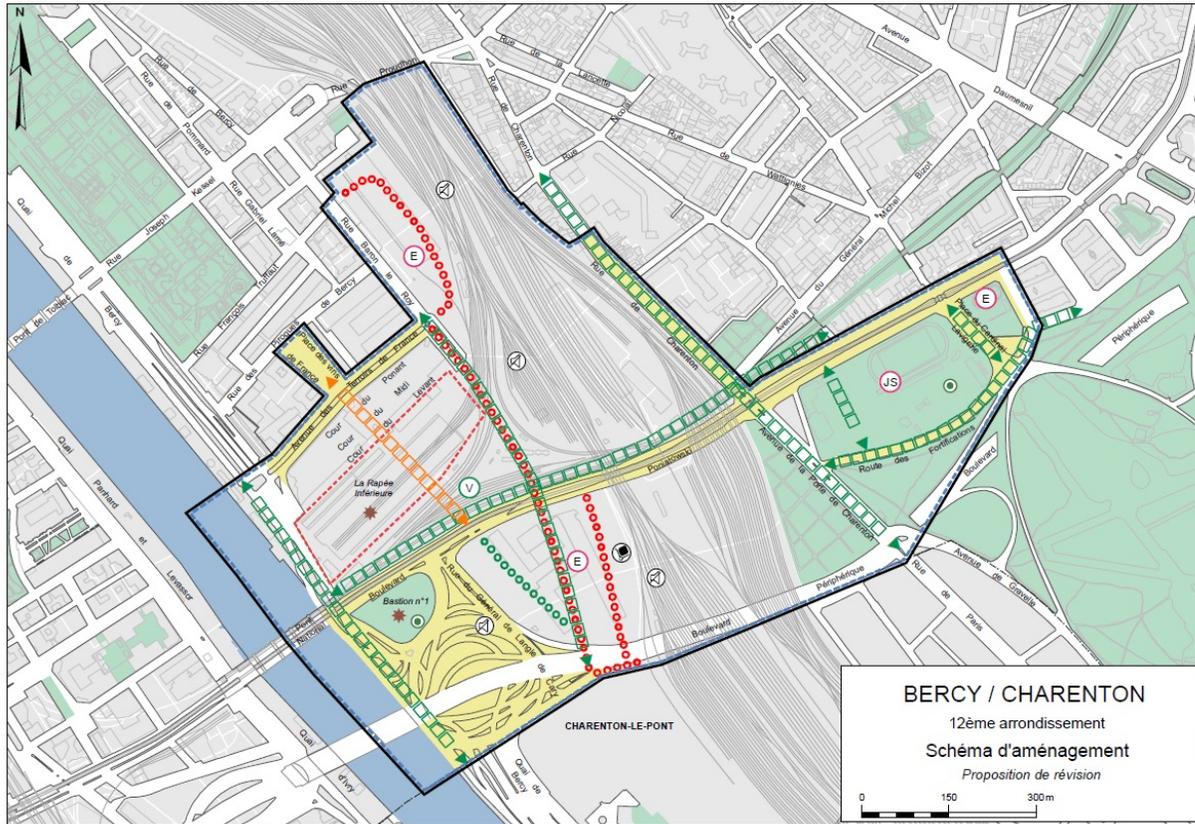
## Espaces Verts Protégés

■ Protection existante

■ Proposition de nouvelle protection

Données : Ville de Paris et APUR  
Cartographie : DU / SEISUR / BDPC  
Echelle : 1/35 000  
Juillet 2022

# OAP Bercy-Charenton



- Emprise appartenant à SNCF, peu connectée au tissu urbain et aujourd'hui un îlot de chaleur.
- Opportunité de créer des quartiers adaptés au changement climatique autour de nouveaux espaces verts, d'ouvrir des liaisons essentielles à la croisée des quartiers environnants, du Bois de Vincennes, du 13ème arrondissement et de Charenton-le-Pont.
- Approuvée en 2018, la ZAC sera modifiée (concertation en cours) afin de concevoir un projet plus vertueux, tant au plan environnemental que social.

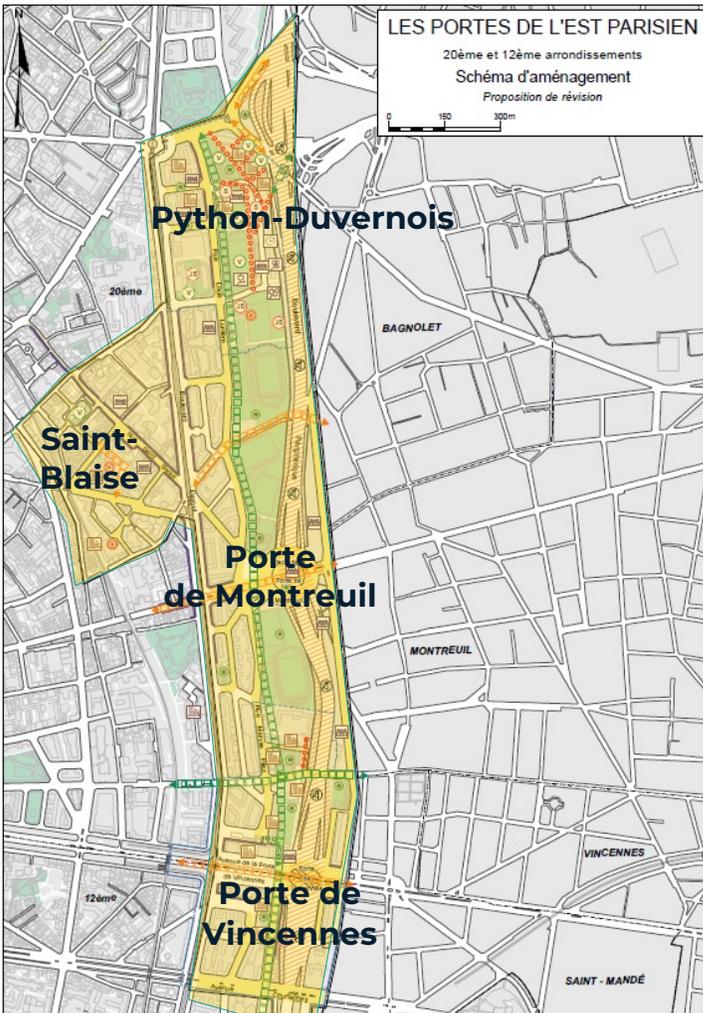
## Orientations écrites :

- Désenclaver le territoire et inscrire son développement dans une logique métropolitaine en renforçant les liens avec le projet urbain limitrophe de Charenton-le-Pont ;
- Magnifier le paysage urbain et améliorer la fonctionnalité écologique de ce territoire entre Seine et Bois de Vincennes, proche du Parc de Bercy ;
- Développer un quartier urbain mixte et accueillant pour tous, riche d'une variété de fonctions, contribuant à la qualité de vie de chacun et favorisant la ville du ¼ d'heure ;
- Inscrire ce territoire dans son histoire et concevoir un quartier durable et résilient.



# OAP Portes de l'Est parisien (12<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements)

Le territoire des portes de l'Est : 4 secteurs de projets



**NOUVELLE OAP  
SECTORIELLE**

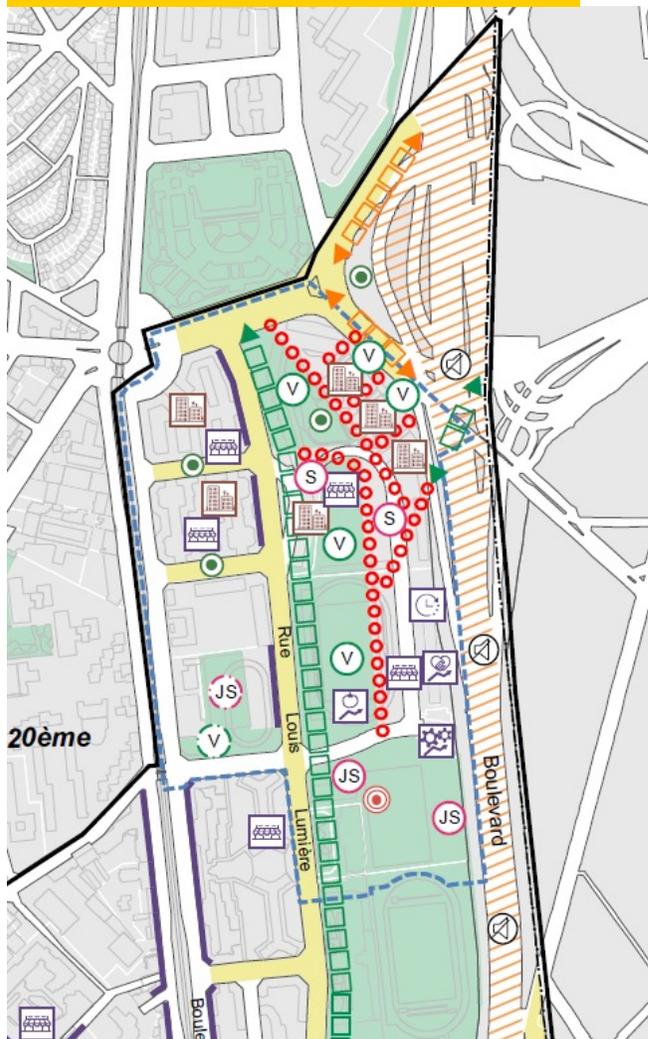
## Les objectifs se déclinent de la manière suivante :

- Améliorer le cadre de vie en cohérence avec les actions d'aménagement des communes limitrophes ;
- Requalifier les espaces publics entre la ceinture HBM et la ceinture verte, (végétalisation et amplification des continuités paysagères sur toute la séquence de la ceinture verte avec le Parc des Hauteurs) ;
- Développer la programmation économique en lien notamment avec l'arc de l'innovation et l'économie sociale et solidaire ;
- Rénover et diversifier le parc de logements afin de favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels.

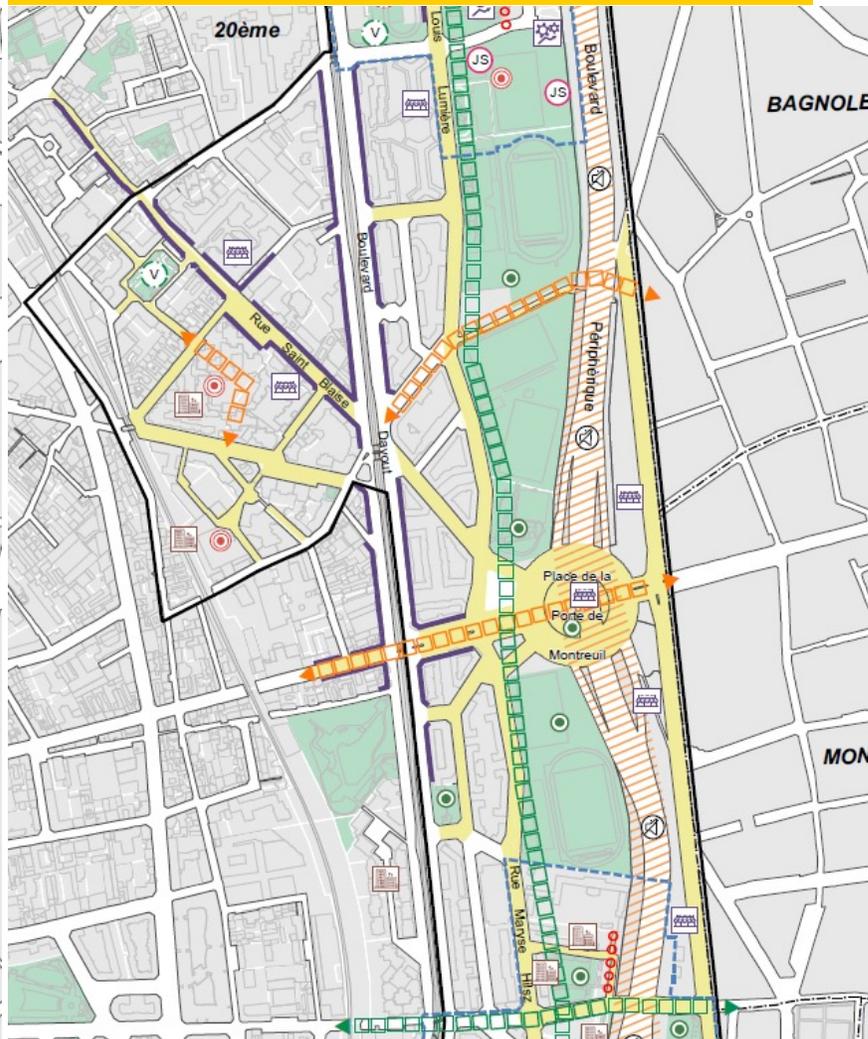
# OAP Portes de l'Est parisien (12<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements)

Le territoire des portes de l'Est : 4 secteurs de projets

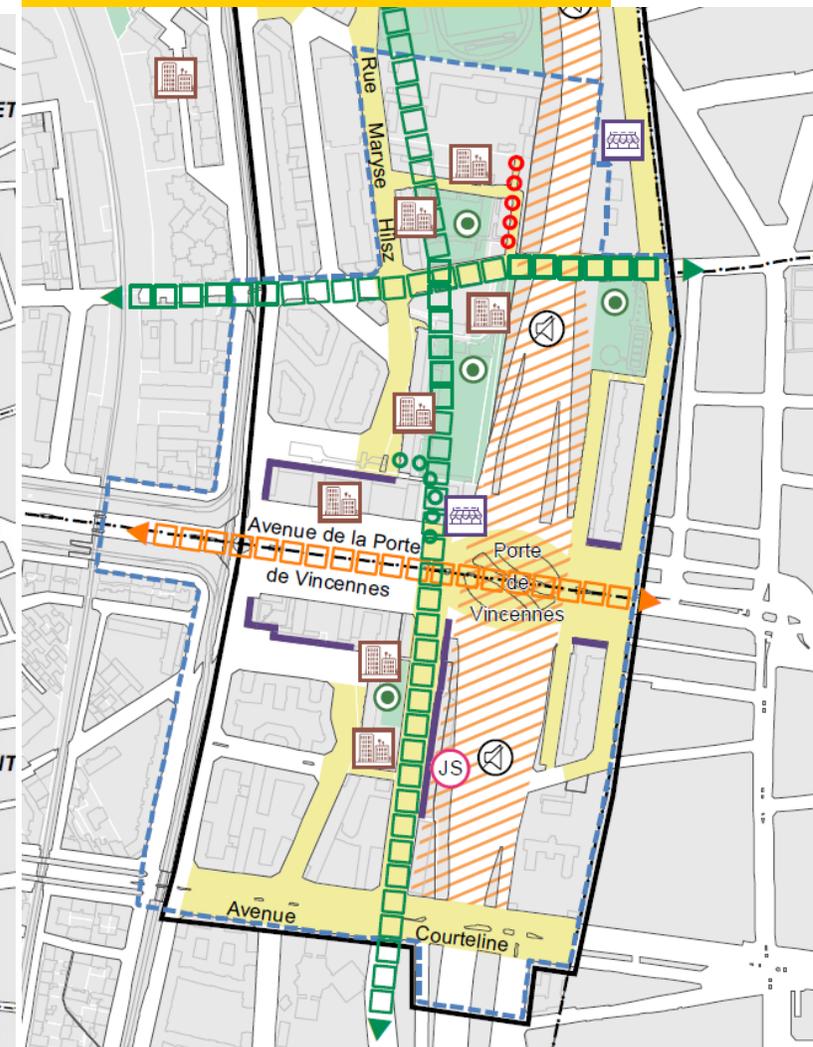
## Python Duvernois



## Saint Blaise / Porte de Montreuil



## Porte de Vincennes



# Temps d'échange

# 04

## Le dispositif de concertation

**Du 5 septembre au 4 novembre 2022, exprimez-vous !**



**Consultez et donnez votre avis l'avant-projet des OAP et du règlement.**

**Donnez notamment votre avis sur :**

- **Les OAP sectorielles.**
- **Les évolutions du règlement et les actions clés** proposées.
- **Les prescriptions localisées.**

# Pour vous informer et contribuer



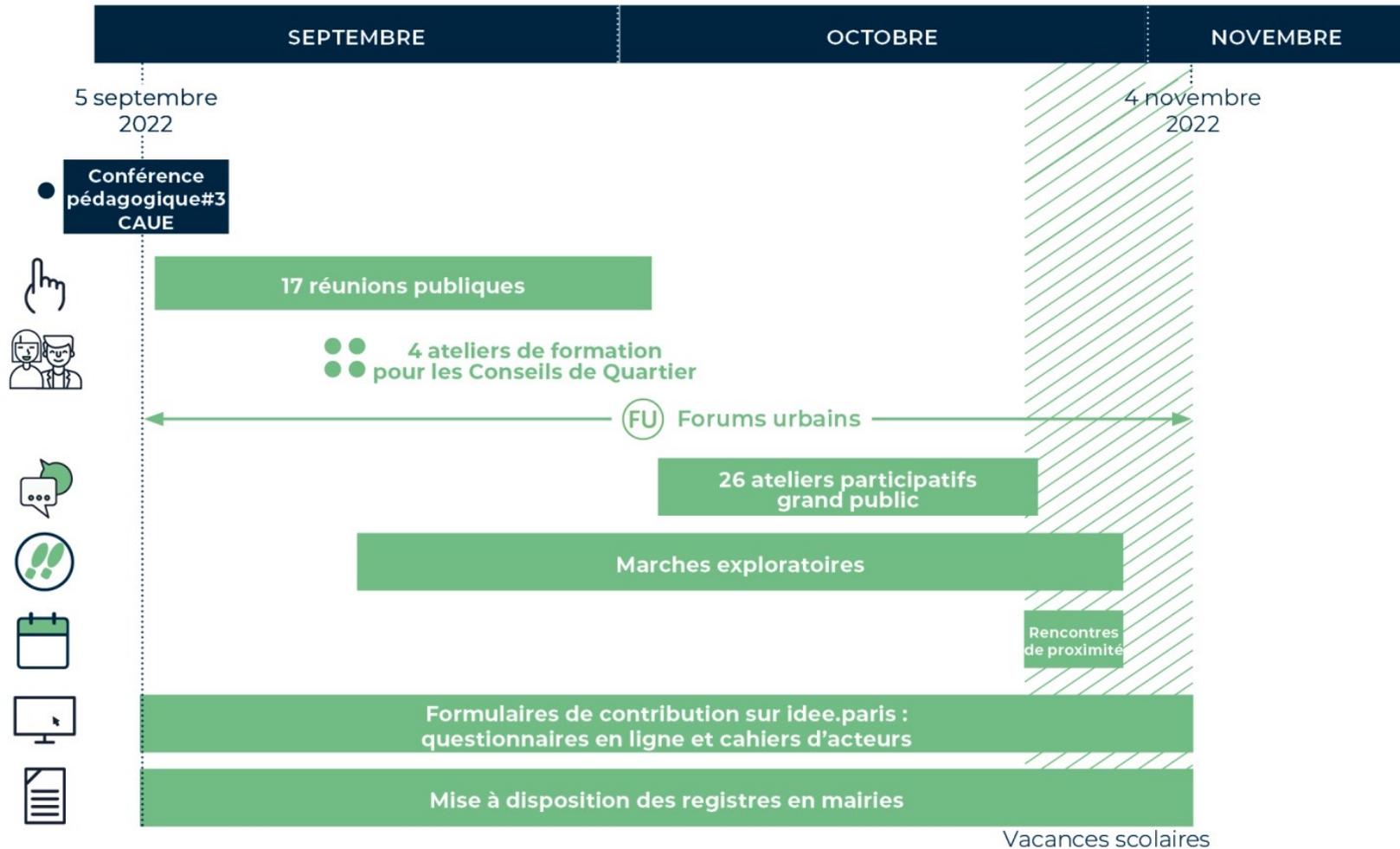
## Pour vous informer :

- L'exposition en mairies d'arrondissement et de secteur
- Les dépliants en mairies d'arrondissement et de secteur
- La page [paris.fr](http://paris.fr) et la plateforme numérique [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)
- L'avant-projet des OAP et du règlement disponible en version papier en mairie et en version numérique sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

## Pour contribuer :

- La plateforme numérique [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)
- Les registres en mairie
- Les rendez-vous de la concertation (slide suivante)

# Vue d'ensemble du dispositif de concertation



# LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS POUR VOTRE ARRONDISSEMENT



## POUR TOUS

- **20 SEPTEMBRE - MARCHE EXPLORATOIRE DU CAUE**

Inscription à venir sur [caue75.fr](http://caue75.fr)

- **4 OCTOBRE en présentiel et le 19 OCTOBRE en visioconférence – à 19h – ATELIER PARTICIPATIF** Pour proposer vos prescriptions localisées et contribuer sur les évolutions réglementaires et les nouvelles OAP.

## POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

- **14 SEPTEMBRE À 19H – ATELIER DE FORMATION DES REPRÉSENTANTS DES CONSEILS DE QUARTIER - En visioconférence.**

Pour préparer le déploiement des forums urbains par les conseils de quartier. Il fait suite à la réunion du 21 mai 2022.

# LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À L'ÉCHELLE PARISIENNE



## POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

**DU 17 OCTOBRE AU 24 OCTOBRE – PLU DES ENFANTS**

Exposition de restitution au Pavillon de l'Arsenal.

## POUR LES PROFESSIONNELS

**21 OCTOBRE À PARTIR DE 9H – 3<sup>e</sup> RENCONTRE AU PAVILLON DE L'ARSENAL**

Elle fait suite à celles du 3 et 24 juin 2022.

## POUR LES ASSOCIATIONS

**18 OCTOBRE À 16H – 2<sup>e</sup> RENCONTRE À L'HÔTEL DE VILLE**

Elle fait suite à celle du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**1**

**Créez** un compte sur [ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)

# Temps d'échange

**Merci à tou·te·s !**

# Participez sur [idee.paris.fr](https://idee.paris.fr)

Connexion avec identifiant et mot de passe.

Participation du 5 septembre 2022 au 4 novembre 2022.



## Une fois connecté à [idee.paris.fr](https://idee.paris.fr) :

1- Connectez-vous ou créez un compte.

2- Rendez-vous sur l'espace dédié à la concertation en cours sur la révision du PLU.

PARIS | IDÉE A propos - Les consultations - Agenda - Interpellation Connexion

La plateforme numérique pour le Paris de demain

A la une

Projet de réaménagement de l'Aquaboulevard

Projet Bercy-Charenton, un nouveau quartier se dessine !

Projet Réaménagement du site Maine-Montparnasse

Projet Porte de la Villette

Participer

Quel urbanisme pour Paris ?

Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règleme...

Paris

PARIS Services Municipalité Participez ! Que faire à Paris ? Mon Paris

Mon Paris Un accès facile aux services de la Ville de Paris, le suivi de vos demandes et des conseillers à votre écoute.

Se connecter

Courriel Mot de passe Mon Paris

Votre adresse électronique Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe

Se connecter

Vous n'avez pas encore de compte ?  
Créer votre compte Mon Paris

ou

S'identifier avec FranceConnect

FranceConnect, c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion, qui vous permet de valider vos informations sans fournir de document justificatif.  
Plus d'informations sur FranceConnect

# Participez sur idee.paris.fr

Rejoindre l'espace dédié à la révision du PLU



## Dans cet espace, informez-vous et participez :

- 1- Dans l'onglet « Introduction », informez-vous et téléchargez l'avant-projet des OAP et de règlement.
- 2- Plusieurs onglets vous permettent de contribuer à l'ensemble des sujets de concertation.

**PARIS | IDÉE** A propos - Les consultations - Agenda - Interpellation - Relecteur Ville 3

Ville de Paris

## Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règlement

1 Contribution Participant

Paris Révision du Plan local d'urbanisme

Introduction Actions clés de l'avant-projet Prescriptions localisées Les OAP sectorielles Cahiers d'acteurs

60 jours restants 60 jours restants 60 jours restants 60 jours restants

### LANCLEMENT DE LA CONCERTATION SUR LES OAP ET LE RÈGLEMENT DU PLU BIOCLIMATIQUE

Après la concertation sur les grands objectifs du futur PLU (le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)) en avril dernier, la révision se poursuit avec une nouvelle phase de concertation sur les éléments les plus précis du futur PLU (l'avant-projet des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et du règlement).

Une part importante des deux documents réglementaires constitutifs du Plan local d'urbanisme (PLU) sont ainsi révisés et soumis à concertation afin de les améliorer et de préparer le futur vote au conseil de Paris.

L'ensemble des futures dispositions doit encore être travaillé, c'est pourquoi à ce stade ne vous est présenté qu'une partie du futur règlement. L'ensemble sera bien présenté aux Parisiennes et Parisiens lors d'une grande enquête publique l'année prochaine.

Le travail est en cours et nous avons besoin de vous !

#### Qu'est-ce que les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ?

Elles visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives :

- **les OAP sectorielles** portent sur un secteur donné du territoire et elles définissent en particulier les conditions d'aménagement, prenant en compte les qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces dans la continuité desquels s'inscrit la zone ;
- **les OAP thématiques** proposent une approche plus globale sur un enjeu spécifique.

#### Qu'est-ce que le règlement ?

Il précise les règles d'urbanisme applicables sur le territoire. Il se compose de deux types de documents complémentaires à valeur juridique équivalente : un document rédigé et des pièces graphiques (plan de zonage, carte des emplacements réservés...).

#### Une nouvelle phase de concertation du 5 septembre au 4 novembre 2022

Jusqu'au 4 novembre 2022, donnez votre avis sur les propositions d'évolution des règles actuelles du PLU selon les orientations portées dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). De nombreux dispositifs vous sont proposés pour prendre part à la concertation.

# Participez sur [idee.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)

Les actions clés et les externalités positives



Donnez votre avis sur le dispositif des externalités positives et les actions clés proposées dans l'avant-projet de règlement.

**PARIS | IDÉE** A propos - Les consultations - Agenda - Interpellation Relecteur Ville 3

Ville de Paris

## Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règlement

1 Contribution 1 Participant

Paris Révision du Plan local d'urbanisme

**Actions clés de l'avant-projet** 60 jours restants | **Prescriptions localisées** 60 jours restants | **Les OAP sectorielles** 60 jours restants | **Cahiers d'acteurs** 60 jours restants

### DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE DISPOSITIF DES EXTERNALITÉS POSITIVES ET LES ACTIONS CLÉS DE L'AVANT-PROJET DE RÈGLEMENT

Du 5 septembre 2022 à 08:30 au 4 novembre 2022 à 17:00 60 jours restants

Quelques actions concrètes du Plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique sont détaillées ci-après. Elles visent une réponse aux orientations présentées selon chacun de ces grands axes d'intervention précédemment cités. Votre avis est également sollicité sur le nouveau dispositif des externalités positives.

#### LES EXTERNALITES POSITIVES

Avancée majeure pour ce PLU bioclimatique, un nouveau système, appelé dispositif des « externalités positives », vise à autoriser les projets architecturaux et urbains considérés comme particulièrement innovants et résilients car ils produisent des bénéfices sur leur environnement urbain grâce à un effort supplémentaire sur des critères vertueux comme la biodiversité et l'environnement, la sobriété énergétique. Tout projet devrait ainsi à minima surperformer sur trois des neuf critères d'évaluation pour obtenir un permis de construire.

L'intérêt de ce dispositif nouveau serait triple : sécuriser et clarifier ce qui est attendu des nouveaux projets lors de l'instruction ; pousser les concepteurs à aller au-delà des règles et faire preuve de créativité ; servir de base de discussion transparente et vérifiable entre pétitionnaire, instructeurs associations et riverains, sur la manière dont les projets peuvent améliorer la ville.

[Télécharger ici la partie de l'avant-projet sur les externalités positives](#)

## LES ACTIONS CLÉS DU RÈGLEMENT

Comment permettre à Paris d'être une ville plus sobre, plus respectueuse de l'environnement et mieux adaptée au changement climatique ?

[Téléchargez ici la partie de l'avant-projet sur la transition vers une ville vertueuse et résiliente](#)

Parmi les évolutions du règlement, 8 actions clés sont prévues pour Une ville en transition vertueuse et résiliente. **Donnez votre avis !**

**1/ Renforcer la protection des espaces verts existants, ne plus permettre qu'ils puissent être déplacés dans le cadre de projets urbanistiques ou d'aménagement**

Si vous souhaitez compléter votre réponse, exprimez-vous ici :

**2/ Augmenter le nombre d'Espaces végétalisés protégés (arbres, espaces verts...)**

Si vous souhaitez compléter votre réponse, exprimez-vous ici :

**3/ Limiter l'imperméabilisation des sols et augmenter dans les projets de construction les taux des surfaces d'espaces libres à la parcelle**

Si vous souhaitez compléter votre réponse, exprimez-vous ici :

# Participez sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

Les prescriptions localisées.



Localisez sur la carte vos propositions de prescriptions localisées ou d'emplacements réservés.

**PARIS | IDÉE** A propos - Les consultations - Agenda - Interpellation Relecteur Ville 3

Ville de Paris

## Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règlement

1 Contribution 1 Participant

Paris Révision du Plan local d'urbanisme

Actions clés de l'avant-projet

- 60 jours restants
- Prescriptions localisées** 60 jours restants
- Les OAP sectorielles 60 jours restants
- Cahiers d'acteurs 60 jours restants

### PROPOSEZ VOS PRESCRIPTIONS LOCALISÉES

Du 5 septembre 2022 à 08:30 au 4 novembre 2022 à 17:00 60 jours restants

Les prescriptions localisées spécifient les règles qui s'appliquent à des parcelles précises, en vue de la préservation de certaines de leurs caractéristiques ou destinées à encadrer leur évolution. Parmi les prescriptions localisées :

- les protections visent la préservation de certaines de leurs caractéristiques,
- les emplacements réservés visent l'encadrement de leur évolution.

La carte présentée ci-dessous mentionne les protections et les emplacements réservés déjà présents dans le règlement en vigueur, complétés par les nouveautés du règlement en cours d'élaboration.

**Dans le cadre de cette concertation, vous pouvez prendre connaissance des prescriptions localisées proposées sur les 5 thématiques suivantes :**

- PATRIMOINE - Protection des monuments historiques (MH) et Protection Ville de Paris (PVP)
- ESPACES VERTS - Réserves pour les espaces verts, Espaces Verts Protégés (EVP), Zone Naturelle (N) et Zone Urbaine Verte (UV)
- LOGEMENTS - Emplacements réservés pour le logement
- ÉQUIPEMENTS PUBLICS - Emplacements réservés pour les équipements de logistique urbaine, emplacements réservés pour les autres équipements publics (hors espaces verts) et Zone Urbaine de Grands Services Urbains
- COMMERCE - Protection du commerce et de l'artisanat et Protection particulière de l'artisanat
- Une catégorie AUTRES localise la Zone Urbaine Générale et les secteurs non concernés par la révision du PLU

Nous vous invitons à prendre connaissance de la légende qui vous aidera à comprendre la cartographie collaborative ci-dessous.

**Patrimoine**

- Monuments historiques (MH)
- Protections existantes Ville de Paris (PVP)
- Nouvelles propositions de protections Ville de Paris (PVP)

**Espaces verts**

- Réserves pour espaces verts
- Nouvelles propositions de réserves pour espaces verts
- Espaces verts protégés existants
- Nouvelles propositions d'espaces verts protégés
- Zone urbaine verte (Zone UV)
- Zone naturelle (Zone N)

**Logements**

- Réserves existantes pour logements
- Nouvelles propositions de réserves pour logements

**Équipements**

- Réserves existantes pour équipements de logistique urbaine
- Nouvelles propositions de réserves pour équipements de logistique urbaine
- Réserves pour autres équipements publics (hors espaces verts)
- Nouvelles propositions de réserves pour autres équipements publics (hors espaces verts)

**Commerces**

- Protection du commerce et de l'artisanat
- Protection particulière de l'artisanat
- Protection existante
- Nouvelles propositions de protection

**Autres**

- Secteurs non concernés par la révision du PLU
- Nouvelles propositions de protection

**Vous souhaitez réagir aux prescriptions localisées proposées ou que plus de parcelles soient protégées ou réservées ? Contribuez sur la cartographie collaborative !**

**Vous pouvez contribuer en cliquant directement sur la carte ou sur le bouton "Déposer une proposition"**

**Le travail est encore en cours en particulier sur la recherche d'emplacement pour de futurs équipements et d'espaces verts.**

0 proposition Déposer une proposition

Liste Grille Plan

Mots-clés ou référence Tri aléatoire Toutes les zones

# Participez sur [idee.paris.fr](https://idee.paris.fr)

Les OAP sectorielles.



Exprimez-vous sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation de votre choix.

PARIS | IDÉE A propos - Les consultations - Agenda - Interpellation Relecteur Ville 3 -

Ville de Paris

### Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règlement

1 Contribution 1 Participant

Paris Révision du Plan local d'urbanisme

Quel urbanisme pour Paris ?

Actions clés de l'avant-projet 60 jours restants Prescriptions localisées 60 jours restants **Les OAP sectorielles 60 jours restants** Cahiers d'acteurs 60 jours restants

#### EXPRIMEZ-VOUS SUR LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) SECTORIELLES

Du 5 septembre 2022 à 08:30 au 4 novembre 2022 à 17:00 60 jours restants

**Pour les secteurs parisiens à enjeux, 13 OAP sectorielles ont été définies**

Elles portent sur les quartiers ou secteurs accueillant des mutations d'envergure. Elles se composent d'un schéma et d'un texte qui précisent le projet de renouvellement urbain souhaité.

[Téléchargez ici les OAP sectorielles](#)

#### AVANT-PROJET DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) SECTORIELLES PRÉSENTÉ À LA CONCERTATION

-vous-sur-les-orientations-damenagement-et-de-programmation-oap-sectorielles

Choisissez l'OAP sur laquelle vous souhaitez vous exprimer

Sélectionnez une valeur

**Votre contribution :**

**Vous pouvez contribuer sur une deuxième OAP si vous le souhaitez**

Sélectionnez une valeur

**Votre contribution :**

**Vous pouvez ajouter un complément à votre contribution**

Enregistrer le brouillon Envoyer

# Participez sur [ideo.paris.fr](https://www.ideo.paris.fr)

Les cahiers d'acteurs.



Vous êtes une association, une entreprise, une personne morale, un conseil de quartier :

- Déposer un cahier d'acteur ;
- Et la liste de vos prescriptions localisées.

The screenshot displays the 'ideo.paris.fr' interface for the 'Révision du Plan local d'urbanisme : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et règlement'. It features a navigation bar with 'PARIS | IDÉE' and various menu items. A central banner highlights the 'Cahiers d'acteurs' section, indicating 60 days remaining for submission. Below this, a section titled 'SOUMETTRE ET CONSULTER LES CAHIERS D'ACTEURS' provides details on the submission period (September 5, 2022, to November 4, 2022) and instructions for users. A table lists key actions with their respective deadlines: 'Actions clés de l'avant-projet' (60 days), 'Prescriptions localisées' (60 days), 'Les OAP sectorielles' (60 days), and 'Cahiers d'acteurs' (60 days). The page also includes a '0 proposition' status and a search bar. On the right, a preview of a 'CAHIER D'ACTEUR' form is shown, containing fields for the actor's name, a 400-character summary, a general title, and contact information.